



Syndicat national  
des personnels de direction  
de l'Éducation nationale

**Philippe VINCENT**  
Secrétaire général du SNP DEN

**Contact presse :**  
**Isabelle GUILLAUMET**  
**06.73.00.95.03**  
[isabelle.guillaumet@snpden.net](mailto:isabelle.guillaumet@snpden.net)

SNPDEN  
21 rue Béranger - 75003 Paris

**Tél. :** 01.49.96.66.66 (stand.)  
[siege@snpden.net](mailto:siege@snpden.net)  
Siret : 30448780400045

Paris, le 21 avril 2020

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Reprise à partir du 11 mai : un scénario déjà arrêté ou des hypothèses encore à débattre. Le SNP DEN attend du ministère des clarifications sur la méthode !**

C'est avec une certaine surprise, voire incompréhension, que le SNP DEN a pris connaissance du scénario de reprise, à compter du 11 mai, présenté ce matin par le ministre de l'Éducation devant l'Assemblée nationale.

Après les propos très prudents du Premier ministre dimanche, et alors que le Ministre s'était engagé avec les organisations syndicales, et notamment le SNP DEN dans une dynamique assumée de co-construction, ces annonces, reprises immédiatement en grands titres par les médias, sans les conditionnels nécessaires, et dénuées de toute forme récente de consultation préalable, nous interrogent quant à la méthode.

Si nous avons bien entendu les engagements de Jean Michel Blanquer sur la continuité des échanges en cours, sur de possibles adaptations locales des dispositifs et sur des marges de manœuvre opérationnelles à trouver, il n'en reste pas moins que les conditions sanitaires sécurisées préalables à cette reprise, ne restent toujours pas garanties à ce jour. Or, ce point essentiel pour chaque élève et pour chaque personnel est bien aujourd'hui le souci premier des personnels de direction. Sur le fond, le SNP DEN s'interroge sur la logique des choix opérés et sur les hypothèses nationales avancées difficilement applicables, tant les configurations des établissements sont variées. Les obstacles à ce stade apparaissent encore majeurs, faute de consensus ou d'accord entre les différents opérateurs impliqués, ou tout simplement parce que les conditions sanitaires, qui ne peuvent être préjugées, ne sont pas assez prises en compte.

.../...

Le SNPDEN demande donc que rien ne soit définitivement arrêté pour ce qui concerne la reprise dans les établissements secondaires publics, avant que le processus de concertation actuellement en cours ne soit mené à son terme, ni avant que les assurances que nous réclamons sur le plan sanitaire pour la sécurité de tous ne nous soient apportées. Le SNPDEN considère également que la plus grande marge de manœuvre doit être accordée aux établissements dans la mise en œuvre des objectifs fixés, et ce, en fonction des contraintes et spécificités locales.

Il convient donc de ne pas mettre la charrue avant les bœufs : une fois les choses dans l'ordre et les préalables de sécurité apportés, les personnels de direction, dont le Ministre s'est plu à mettre en avant devant la représentation nationale les remarquables compétences professionnelles, sauront œuvrer à la tête de leurs établissements avec pragmatisme, esprit de raison, et sens du service public.

Philippe VINCENT, Secrétaire général